



PROJET DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE LIQUÉFCATION DE GAZ NATUREL À SAGUENAY

Mémoire présenté dans le cadre des consultations publiques menées par le
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement du Québec

Ville de Saint-Honoré

19 octobre 2020

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT-HONORÉ.....	3
INTRODUCTION	3
RAISON D'ÊTRE DU PROJET	3
RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET CRÉATION D'EMPLOIS	4
CE QUE DE TELS PROJETS PEUVENT OFFRIR EN RÉGION.....	5
CONCLUSION	5

PRÉSENTATION DE LA VILLE DE SAINT-HONORÉ

La Ville de Saint-Honoré représente une population de plus de 6,000 citoyens avec une croissance démographique soutenue par une moyenne de 40 nouvelles constructions résidentielles annuellement. La population de Saint-Honoré cohabite avec la mine Niobec, le seul producteur de Niobium en Amérique du nord, qui est en opération depuis près de 50 ans et ce à moins de 2,5 kilomètres du périmètre urbain. La Ville bénéficie également sur son territoire d'un aéroport contrôlé et exploité par le Ministère des transports du Québec, qui compte plus de 100,000 mouvements aériens annuellement. Saint-Honoré se situe également à mi-chemin entre la Ville de Saguenay et la destination nordique des Monts-Valin, et profite pleinement des retombées que provoque l'achalandage de cet important pôle touristique régional. Les nouveaux arrivants à Saint-Honoré sont principalement de jeunes familles qui viennent s'y établir, et la cohabitation avec l'environnement tant industriel que touristique se porte très bien.

INTRODUCTION

GNL Québec développe depuis 2014 le projet Énergie Saguenay, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay dans le but d'exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Le projet comprend des équipements de liquéfaction, d'entreposage ainsi que des infrastructures maritimes. Il s'agit du plus important projet industriel de l'histoire du Québec, représentant un investissement de 9 milliards de dollars canadiens.

La Ville de Saint-Honoré est heureuse de prendre part au processus de consultation publique mené par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) du Québec portant sur ce projet structurant pour le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

La Ville de Saint-Honoré souhaite appuyer le projet de GNL Québec qui présente une véritable occasion de diversification économique pour la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et du Québec en entier. Il s'agit d'un projet porteur qui permettrait au Québec de se positionner comme un joueur mondial dans la lutte aux changements climatiques.

Au cours des deux dernières années, la Ville de Saint-Honoré a voté deux résolutions pour appuyer les grands projets, dont celui de GNL Québec. Il s'agit d'une des premières villes au Saguenay-Lac-Saint-Jean à l'avoir fait, et ses représentants sont toujours aussi convaincus de la nécessité d'avoir ces grands projets ici en région.

RAISON D'ÊTRE DU PROJET

Le projet Énergie Saguenay, porté par GNL Québec, un complexe industriel de liquéfaction de gaz naturel sur le site de Port Saguenay vise à exporter 11 millions de tonnes de gaz naturel liquéfié (GNL) par an, à partir de sources d'approvisionnement de l'Ouest canadien. Selon GNL Québec, il s'agirait de la toute première usine de GNL de cette taille au monde à être alimentée en hydroélectricité, ce qui contribuerait à réduire de 84 % les émissions de GES et de

façon significative les coûts d'exploitation comparés aux autres grandes usines de liquéfaction de gaz naturel actuelles.

Ce projet vise à soutenir les efforts de lutte aux changements climatiques en Europe, en Asie et ailleurs dans le monde, afin de remplacer les sources d'énergies plus polluantes, telles que le charbon et le mazout. Ces sources d'énergie sont encore largement utilisées dans le monde et, selon les données de GNL Québec, leur substitution permettrait de réduire de 28 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde, soit l'équivalent de retirer de la circulation plus de 7 millions d'automobiles chaque année.

Selon les prévisions de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), entre 2011 et 2018, l'utilisation du gaz naturel comme substitution au charbon a permis de réduire de 500 millions de tonnes les gaz à effet de serre dans le monde. Au cours des prochaines années, la demande énergétique mondiale augmentera de 25 %, et plus particulièrement, la demande en gaz naturel liquéfié augmentera en moyenne annuellement de 3,6 % entre 2018 et 2035 selon un rapport de McKinsey ([Global gas and LNG outlook to 2035](#)).

Afin de transporter le gaz naturel jusqu'à l'installation, un nouveau gazoduc de plus de 750 km relié au réseau principal de transport dans le nord-est de l'Ontario devra être construit. Ceci permettra l'approvisionnement de gaz naturel provenant de l'Ouest canadien. Gazoduc inc. est le promoteur de cette nouvelle infrastructure.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET CRÉATION D'EMPLOIS

Le projet Énergie Saguenay générera des retombées économiques importantes pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais aussi à l'échelle du Québec.

Le complexe de liquéfaction de GNL serait construit sur un terrain appartenant à l'Administration portuaire de Saguenay, à proximité des installations existantes de Grande-Anse. Les autorités ont désigné cette zone industrialo-portuaire au Saguenay, il y a plusieurs années, pour assurer le développement économique de la région.

Selon GNL Québec, pendant la période de construction qui s'échelonne sur quatre ans, le projet devrait générer 6 000 emplois directs et indirects, dont 4 000 emplois directs en période de pointe, de même que 1 100 emplois directs et indirects en période d'opération, dont entre 250 et 300 emplois seraient répartis entre le site et les bureaux administratifs à Saguenay. Il s'agit d'emplois de qualité et bien rémunérés.

Les retombées économiques pourraient s'élever à 600 millions de dollars par année en période de construction, et à plus de 800 millions de dollars par année en phase d'opération. Les recettes fiscales représenteraient 100 millions de dollars par année pendant les quatre années de construction et 110 millions de dollars par année, par la suite.

Saint-Honoré, en préparation pour répondre aux grands projets dont celui de GNL Québec, a aménagé un parc industriel afin d'accueillir les entreprises désireuses de se construire sur le territoire. Plusieurs terrains disponibles sont maintenant prêts à construire, et nous croyons que l'implantation des grands projets tels que GNL Québec créera l'effervescence nécessaire pour générer son développement. Nous considérons également que la venue de grands projets tel que

GNL Québec auront des retombées directes sur l'accroissement de la population en région. Les jeunes familles cherchent d'abord et avant tout la qualité de vie et des emplois de qualité.

CE QUE DE TELS PROJETS PEUVENT OFFRIR EN RÉGION

Le projet Énergie Saguenay constitue une véritable opportunité de diversification économique pour la région. Le développement économique des régions passe par le développement de projets porteurs qui stimulent l'économie, par exemple, par l'octroi de contrats, le maillage et le partage d'expertise, l'approvisionnement et la consommation de biens et services locaux, et qui permettent la création et le maintien d'emploi de qualité. En ce sens, Énergie Saguenay constitue une opportunité pour le développement d'un savoir-faire régional spécialisé dans la production et le transport de GNL qui pourrait, par la suite, engendrer des occasions d'affaires à l'étranger.

Dans le contexte de la mise sur la glace des projets de Rio Tinto et de métaux BlackRock, il importe de rappeler que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a besoin de projets porteurs pour contrer l'exode des jeunes travailleurs. Dans les précisions actuelles, fournies par le ministère de l'Économie, la région ne s'inscrit pas dans la tendance de l'ensemble des régions manufacturières, alors que ces dernières devraient continuer de connaître une importante croissance démographique, les perspectives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, après 2021, pointent vers une décroissance de la population.

CONCLUSION

La Ville de Saint-Honoré se trouve considérablement sur la voie de la croissance démographique et économique depuis les deux dernières décennies, et souhaite ardemment continuer en ce sens. Les retombées du projet GNL Québec, tout comme celles des autres grands projets en région, sont essentielles pour que notre développement continue de progresser dans le temps. Il est nécessaire de créer des emplois de qualité et biens payés pour soutenir notre économie locale, surtout en ces temps difficiles qu'on nous annonce. La présence de la Mine Niobec nous prouve à quel point dans la réalité, citoyens, environnement et tourisme cohabitent très bien ensemble au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Les faits et notre histoire en témoignent.

En somme, la Ville de Saint-Honoré est heureuse de pouvoir contribuer à l'avancement de ce projet hautement stratégique pour le positionnement du Saguenay Lac-Saint-Jean, mais aussi pour le Québec.

Annexe 1

Résolution 085-2019
4 mars 2019



**EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du
Conseil de Ville tenue le 4 mars 2019.**

**RÉSOLUTION
085-2019**

ATTENDU QUE les projets porteurs d'emplois tels qu'Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock vont permettre de diversifier l'économie régionale et rendre la région moins vulnérable aux récessions;

ATTENDU QUE ces emplois de qualité vont permettre aux jeunes de demeurer dans la région et y fonder leur famille;

ATTENDU QUE les investissements prévus par l'ensemble de ces projets totalisent plus de 16 millions de dollars;

ATTENDU QUE la réalisation de ces projets est bénéfique pour toutes les sphères de notre économie régionale;

POUR CES MOTIFS, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères

- QUE la Ville de Saint-Honoré appuie les projets porteurs d'emplois Énergie Saguenay, Ariane Phosphate et Métaux Black Rock qui permettront la diversification de l'économie régionale et la création d'emplois de qualité dans le respect de l'environnement;
- QUE soit transmise la présente résolution à la MRC du Fjord et aux municipalités qui la compose.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME



Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Directeur général

Donné à Saint-Honoré
Ce 7^e jour d'octobre 2020

Annexe 2

Résolution 003-2020

13 janvier 2020



EXTRAIT du procès-verbal d'une séance du
Conseil de Ville tenue le 13 janvier 2020.

RÉSOLUTION 003-2020

CONSIDÉRANT QUE le Saguenay Lac St-Jean doit renouer avec la croissance démographique et économique;

CONSIDÉRANT QUE notre région a des forces distinctives et une réalité socioéconomique bien à elle et qu'elles méritent d'être pleinement reconnues et respectées par le reste du Québec;

CONSIDÉRANT l'importance de valoriser de manière égale les trois piliers du développement économique soient l'économie, la société et l'environnement dans l'évaluation de chacun des grands projets;

CONSIDÉRANT QUE les grands projets en devenir ont droit à un appui conditionnel jusqu'à ce qu'ils réussissent à faire la démonstration qu'ils rencontrent les lois et règlements en vigueur du Québec et du Canada au lieu d'être accueillis par un refus catégorique avant même qu'ils aient soumis un dossier complet et avoir été entendu par les autorités compétentes;

CONSIDÉRANT QUE les grands projets actuellement à l'étude totalisent à eux seuls près de 1 000 emplois directs de très haute qualité ainsi que des milliers d'autres indirects et induits;

.../2

CONSIDÉRANT QUE les plus jeunes générations du Saguenay Lac Saint-Jean ont droit à un avenir aussi brillant chez nous, qu'il ne l'aurait ailleurs au Québec;

À CES CAUSES, il est proposé et résolu à l'unanimité des conseillères que la Ville de Saint-Honoré appuie le mouvement **Je crois en ma région** visant à soutenir l'implantation des grands projets dans le respect des lois et des règlements en vigueur au Québec et au Canada.

ADOPTÉ

COPIE CONFORME



Stéphane Leclerc, CPA, CMA
Directeur général

Donné à Saint-Honoré
Ce 15^e jour d'octobre 2020